

(1)

(N° 322.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 AOUT 1895.

Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics
pour l'exercice 1895 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. DE LANTSHEERE.

ART. 41.

Augmenter de 90,000 francs le chiffre du crédit.

ART. 92.

Supprimer les mots : « *le redressement de la Montagne de la Cour,* » et
diminuer de 90,000 francs le chiffre du crédit.

T. DE LANTSHEERE.

(1) Budget, n° 249.
Rapport, n° 266.
Amendement, n° 294.